

# 2012

Rapport d'activité



**LE Sy.MEG**

LE SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DE LA GUADELOUPE

*Notre réseau en toute confiance!*

# Sommaire

---

## Editorial du Président

---

## Le Syndicat Mixte d'Electricité de Guadeloupe

---

- > Organisation des travaux
- > Les chiffres clés

## Le Sy.MEG sur le terrain

---

- > Electrification rurale :
  - Renforcer les réseaux
  - Sécuriser les réseaux
  - Etendre les réseaux
  - Dissimuler les réseaux
- > Eclairage public et maîtrise de la demande en énergie

## Le fonctionnement du Sy.MEG

---

- > Organisation interne
- > Les indicateurs financiers 2012
- > Actions de communication



En dépit d'un contexte économique difficile, le Sy.MEG a investi plus de 22 millions d'euros sur le réseau électrique en 2012.

Cette année 2012 marque également le lancement du SDECRA

(Schéma Directeur d'Enfouissement Coordonné des Réseaux Aériens). Avec ce programme, le syndicat s'est engagé dans une action pluriannuelle d'enfouissement des réseaux électriques dans le département. Aussi, ce sont près de 1,4 millions d'euros qui ont été affectés en 2012 aux travaux de dissimulation des réseaux électriques aériens.

Tout en poursuivant ses missions, le syndicat est entré dans une ère nouvelle : celle de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Les diagnostics énergétiques réalisés en partenariat avec l'ADEME dans chaque commune, constituent un véritable outil de décision pour les élus. Une deuxième phase a été amorcée en 2012. Sur la base du bilan énergétique, le syndicat accompagne et conseille les collectivités dans leur démarche d'utilisation rationnelle de l'énergie. Les collectivités sont ainsi orientées vers l'efficacité énergétique par des préconisations techniques et économiques.

Les élus de notre département sont de plus en plus soucieux de préserver le patrimoine architectural, artistique ou naturel de leur territoire, et s'orientent donc volontiers vers une valorisation par la lumière des différents sites. Le Sy.MEG accompagne les collectivités dans cette démarche.

Enfin, l'année 2012 a été pleine d'activités pour le Sy.MEG au bénéfice de l'ensemble des communes du département et le présent document a pour but de vous en présenter les grandes lignes.

Au-delà de son caractère obligatoire, ce rapport d'activité annuel qui est adressé à tous les maires et délégués des communes mais aussi au grand public, demeure pour nous un véritable outil d'information et de communication.

Je profite de ce bilan d'activité pour remercier tous les élus du comité syndical ainsi que les agents du Sy.MEG pour leur travail et leur implication qui nous permettent d'assurer sur tout le territoire un meilleur service public.

Merci de votre confiance et excellente lecture à tous !

Le Président,  
**Albert ELATRE**

# LE SYNDICAT

## Organisation des travaux

### Présentation



Panneau de chantier - Petit-Canal

Le Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe est l'outil de coopération dont se sont dotées les collectivités du département pour les accompagner dans leur mission de service public en matière d'énergie.

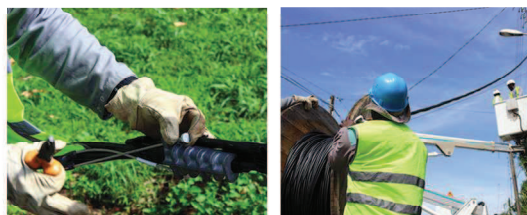
Les réseaux électriques appartiennent aux communes et EDF en assure l'exploitation et l'entretien.

Le Sy.MEG représente les communes et les usagers auprès du concessionnaire EDF.

Aussi, le Syndicat est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité dans le département.

A ce titre, il réalise des travaux :

- ▶ d'extension,
- ▶ de renforcement,
- ▶ de sécurisation
- ▶ de dissimulation de réseaux,
- ▶ d'éclairage public

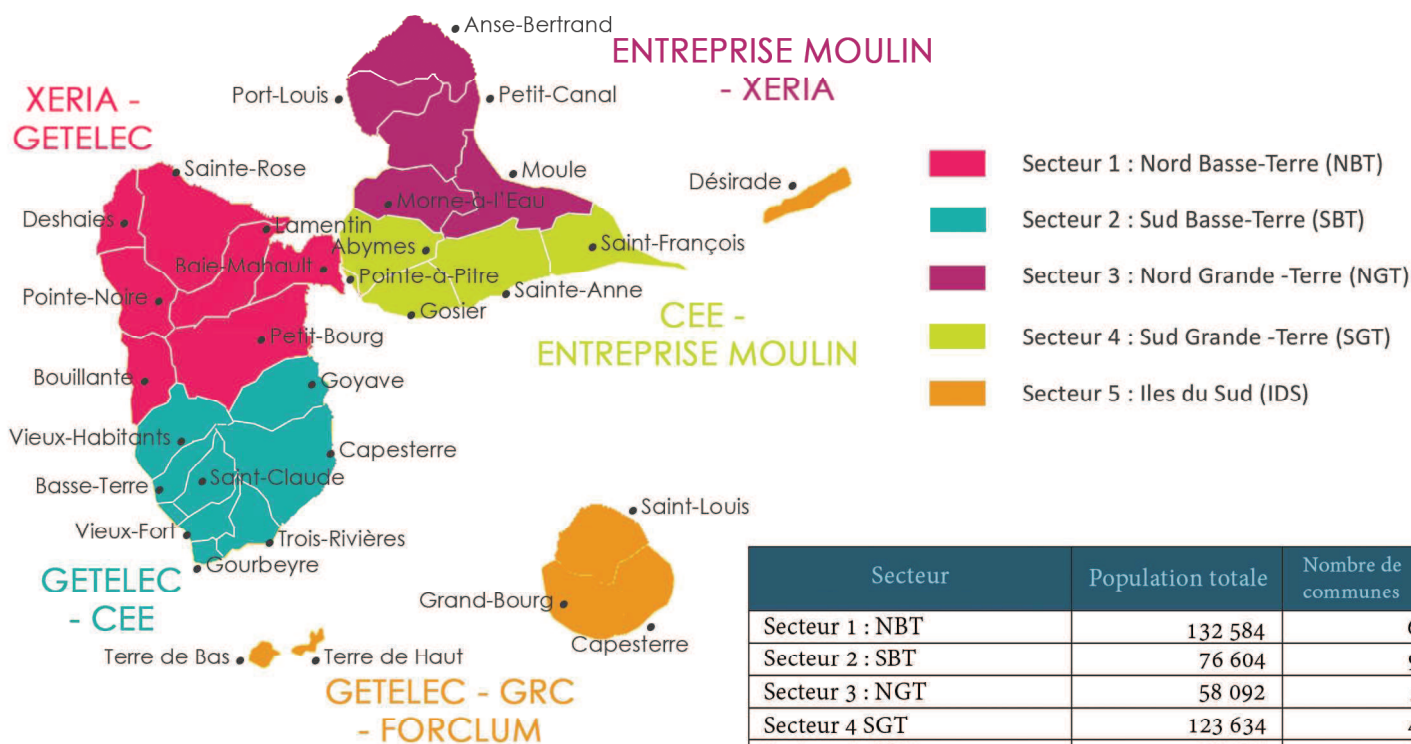


Différents contrôles du concessionnaire sont également opérés pour garantir à tous les usagers la même qualité de l'énergie distribuée et l'égalité d'accès.

### La carte des travaux

Un découpage géographique par secteur a été mis en place depuis 2011, afin de gérer de manière plus efficace les travaux sur l'ensemble du territoire. Ainsi les chargés d'affaire du Sy.MEG se répartissent le suivi des études et des travaux selon 5 zones.

La réalisation des travaux est confiée aux entreprises selon les zones suivantes :



Répartition de la population totale de Guadeloupe par secteur

# LE SYNDICAT

## LES CHIFFRES CLES DE 2012

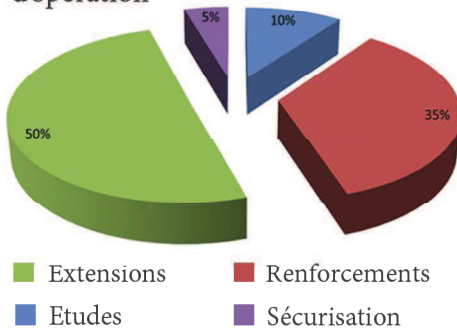
### Contexte

457 constructions  
1315 logements raccordés

### Les travaux

500 000 € consacrés aux travaux d'extension  
46 renforcements de postes de transformation  
23,82 % du réseau basse tension enfoui  
2 443 postes de distribution publique

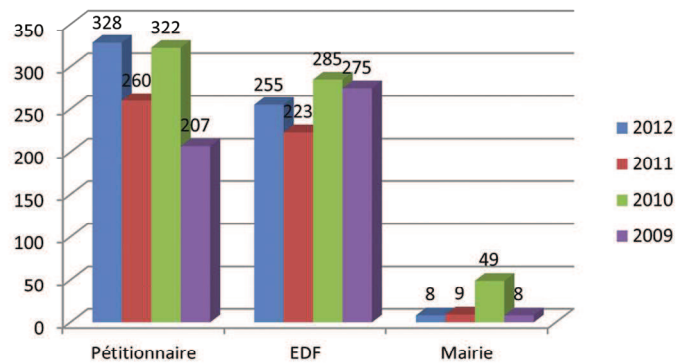
#### ► Répartition des investissements par type d'opération



### Les dossiers

543 devis réalisés dont :  
- 127 devis réels  
- 416 devis forfaitaires

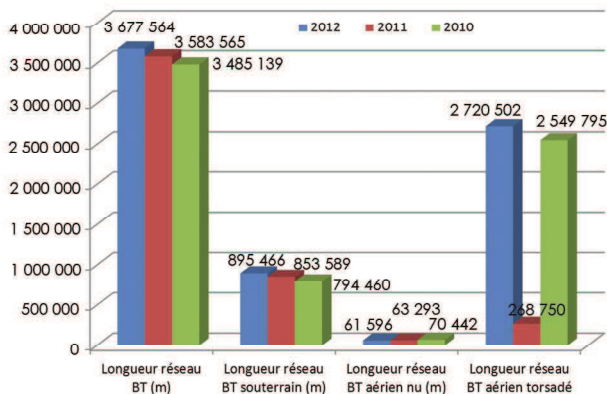
#### ► Origine des demandes de raccordement déposées au Sy.MEG



- 328 demandes de raccordement ont été déposées directement au Sy.MEG par le pétitionnaire.
- 255 dossiers de demandes de raccordement ont été transmis au Sy.MEG par EDF.
- 8 dossiers de demande de raccordement ont été transmis par les mairies.

### Le réseau

#### ► Le réseau Basse-tension



#### ► Le réseau Haute-tension

731 239 mètres de réseau aérien  
1 234 058 mètres de réseau souterrain



# LE SY.MEG SUR LE TERRAIN

## L'ELECTRIFICATION RURALE

### Etendre les réseaux

Une diminution du nombre d'extensions réalisées s'est amorcée en 2012, 275 contre 289 en 2011.

Notons cependant, que la longueur des réseaux réalisés et le nombre de lotissements expliquent l'augmentation du montant de ces travaux : plus de 6 millions d'euros.



Implantation d'un support bois  
Sainte-Rose

Extensions	Nombre 2011	Montant 2011	Nombre 2012	Montant 2012	Variation 2011/2012
Secteur 1 : NBT	106	1 207 882	107	2 333 115	93%
Secteur 2 : SBT	41	1 136 676	34	539 318	-53%
Secteur 3 : NGT	61	1 050 086	59	1 819 452	73%
Secteur 4 : SGT	73	1 393 493	60	1 088 844	-22%
Secteur 5 : IDS	8	260 878	15	486 195	86%
<b>TOTAUX</b>	<b>289</b>	<b>5 049 015</b>	<b>275</b>	<b>6 266 924</b>	<b>24%</b>

### Renforcer les réseaux

Le renforcement du réseau consiste à toute modification des ouvrages existants rendue nécessaire par l'accroissement de la demande d'électricité ou par l'amélioration de la qualité de service.

Le Sy.MEG renforce le réseau afin de l'adapter au développement des besoins des usagers.

Secteurs	Nombre de renforcements
Secteur 1 : NBT	25
Secteur 2 : SBT	5
Secteur 3 : NGT	6
Secteur 4 : SGT	7
Secteur 5 : IDS	3
<b>TOTAUX</b>	<b>46</b>



Pose d'un poste cabine / Petit-Bourg

Au cours de l'année 2012, 46 postes de transformation ont été mis en service, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'énergie distribuée.

Le nombre de renforcements selon les différents secteurs se répartit selon le tableau ci-contre:

### Sécuriser les réseaux



Pose de câble torsadé / Saint-Claude

types de réseaux basse tension.

Les réseaux aériens sont particulièrement vulnérables aux aléas climatiques.

Les réseaux nus de faible section le sont encore davantage du fait de leur faible constitution.

Ils sont le siège d'incidents avec un taux supérieur à celui constaté sur les autres

Le programme de sécurisation des réseaux se poursuivra en 2013.

240 000 € seront affectés aux travaux de sécurisation (2000 mètres linéaires) sur le territoire de la ville des Abymes, et 91 000 € sur les communes du Lamentin et de Sainte Rose.

De plus, la qualité de l'électricité de ces réseaux est souvent dégradée par des chutes de tension (une partie des usagers desservis pouvant être mal alimentés).

# LE SY.MEG SUR LE TERRAIN

## L'ELECTRIFICATION RURALE

En 2012, le Sy.MEG a lancé le schéma directeur d'enfouissement coordonné des réseaux aériens. Les travaux liés à cette opération se poursuivront jusqu'en 2015.

### Dissimuler les réseaux

La grande faiblesse des lignes aériennes face aux événements climatiques a conduit le Sy.MEG à lancer un programme d'enfouissement des réseaux aériens sur le territoire.

Soucieux de répondre à cet enjeu, le Sy.MEG a établi un document cadre permettant de définir les grandes lignes du SDECRA Schéma Directeur d'Enfouissement Coordonné des Réseaux Aériens (SDECRA).

Avec ce programme, le syndicat s'est engagé dans une action pluriannuelle dans le département. Pour l'année 2012, 7 opérations de dissimulations de réseaux ont été lancées sur les communes suivantes : Saint-Louis de Marie-Galante, Port-Louis, Baillif, Bouillante, Gourbeyre, Petit-Canal et Petit-Bourg.



Petit-Bourg AVANT enfouissement



Petit-Bourg APRES enfouissement (simulation)



Chantier d'enfouissement à Port-Louis

Les travaux consistent à enfouir les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Les travaux se décomposent en deux phases :

Une première phase qui consiste à la création de tranchées, l'installation des nouveaux réseaux souterrains (électriques, télécoms, éclairage public) et la reprise des chaussées.

Et une deuxième phase qui concerne l'effacement effectif des réseaux aériens. Cette phase consiste à opérer un basculement de l'alimentation du réseau aérien vers le réseau souterrain, pour permettre d'enlever les poteaux qui servaient initialement de supports à l'ancien réseau aérien, « sans coupures de courant intempestives », premier souhait des riverains.

Ainsi, le bénéfice réel en matière d'embellissement d'un chantier d'enfouissement coordonné n'intervient qu'après la dépose effective des réseaux aériens (câbles et poteaux) dont la mise en œuvre n'intervient qu'après une période parfois longue (en moyenne 1 an).



Baillif

# LE SY.MEG SUR LE TERRAIN

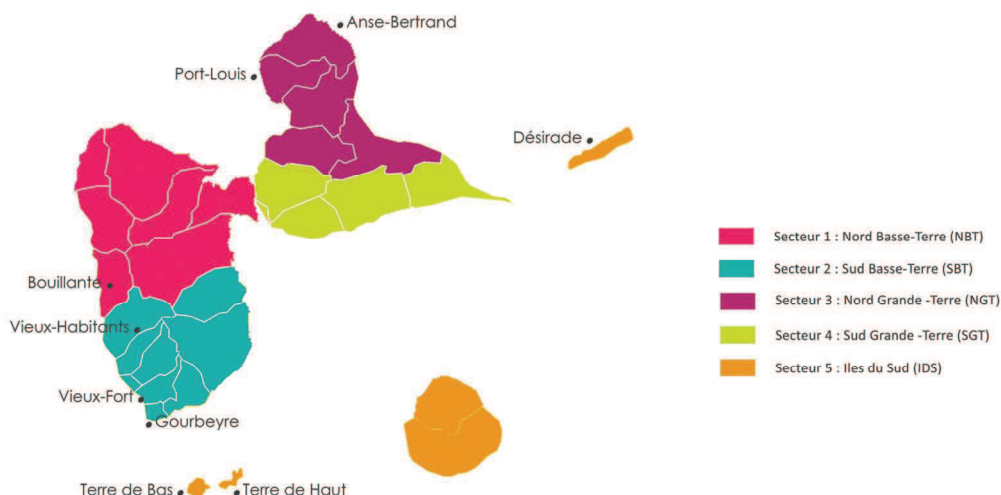
## ECLAIRAGE PUBLIC ET MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE

Le Sy.MEG assure par délégation, pour le compte des collectivités qui le souhaitent, des travaux d'éclairage public.

En 2012, 9 communes avaient transféré leur compétence éclairage public au Sy.MEG.

Les travaux réalisés répondent à deux exigences essentielles : optimiser l'éclairage public tout en réduisant la consommation.

Les communes ayant transféré la compétence :



### Le conseil aux communes en éclairage public

Force de conseil et de propositions, le syndicat apporte aux communes des solutions innovantes pour un **éclairage public plus performant et plus économique**.



*Simulation de mise en lumière de la Tour du Père Labat - Baillif*

#### Les enseignements des diagnostics :

A l'issue de l'audit réalisé en partenariat avec l'ADEME en 2011 pour une grande partie des communes du département, le Sy.MEG a débuté en 2012, la présentation des résultats de cet audit aux communes concernées.

Sur la base des diagnostics réalisés, les spécialistes du syndicat accompagnent et conseillent les collectivités dans leur démarche d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Le Sy.MEG les accompagne et les conseille dans leur réflexion.

Ainsi les communes ayant déjà fait la demande pour la présentation de l'audit, disposent aujourd'hui des solutions à mettre en oeuvre afin d'établir les priorités d'actions liées aux questions de sécurité électrique, de nuisances lumineuses et de performances énergétiques.

Les nouvelles normes européennes prévoient le retrait progressif de la vente de certaines sources lumineuses jugées polluantes et peu efficaces.

Avant 2015, les communes devront procéder au remplacement de toutes les lampes d'éclairage à vapeur de mercure.  
Chantier rendu obligatoire par la réglementation.



### Rapport d'audit des 25 communes volontaires

Communes	Nombre d'armoires de commande (AC) électrique	Armoires de commande vestustes	Nombre de points lumineux (PL)	Points lumineux vétustes	Nombre de point lumineux MBF Vapeur de mercure
Baillif	35	23	873	683	780
Vieux- Fort	7	4	212	198	197
Pointe-Noire	24	13	765	567	629
Deshaies	29	16	810	689	610
Vieux-Habitants	52	43	1091	993	936
Bouillante	44	19	1191	989	1041
Saint-Claude	62	38	1449	1129	1222
Trois-Rivières	45	32	1236	1150	1116
Goyave	26	13	1144	447	733
Gourbeyre	58	45	1539	1003	1077
Capesterre- Belle-Eau	102	84	3706	1649	2134
Terre de Bas(Les Saintes)	8	5	293	232	114
Terre de Haut(Les Saintes)	13	2	383	115	244
La Désirade	14	0	608	94	86
Grand-Bourg (M/Galante)	55	19	1498	735	866
Capesterre (M/Galante)	39	8	1040	381	559
Saint-Louis (M/Galante)	34	16	984	411	265
Sainte-Rose	103	32	3830	1292	2115
Anse-Bertrand	31	6	1162	348	556
Port-Louis	48	12	1918	360	930
Morne-à-L'eau	106	36	3996	907	1677
Les Abymes	280	146	10530	4309	3233
Petit-Bourg	169	75	5573	1533	1612
Petit-Canal	59	36	1894	300	278
Le Lamentin	97	32	3422	1462	1941

### Le Sy.MEG s'implique dans la maîtrise de la demande d'Énergie

Le Grenelle de l'environnement au niveau national, nous incite à être particulièrement attentifs à notre consommation d'énergie.

Les problématiques de sécurisation du réseau électrique, de maîtrise de la demande en énergie et de développement des énergies renouvelables sont au cœur des préoccupations du syndicat mais également des collectivités.

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif d'aide à la rénovation de l'éclairage public des communes de moins de 2 000 habitants, le Sy.MEG s'est engagé en partenariat avec l'ADEME, chargé de mettre en œuvre cette mesure, à accompagner les communes du département dans ce projet.

Ont été concernées par ce dispositif, les communes suivantes : Terre de Haut, Terre de Bas, la Désirade et Vieux-Fort.

L'année 2012 a été marquée par plusieurs recrutements : 8 nouveaux agents ont rejoint le syndicat.

Au 31 décembre 2012, le Sy.MEG comptait 24 agents qui se répartissent en un pôle administratif (13 agents) et un pôle technique (11 agents).

Les compétences se répartissent comme suit :

- 7 agents en catégorie A : 29 %
- 6 agents en catégorie B : 25 %
- 11 agents en catégorie C : 46 %



Répartition des catégories au 31.12.12

On note un taux d'encadrement stratégique et opérationnel s'élevant à 54 %.

### ► Développement des compétences

En 2012, 39 703 € ont été consacrés à la formation, dont 5 030 € au titre de la cotisation obligatoire au CNFPT, permettant l'organisation et le financement de 92 jours de formation soit 6 jours par agent en moyenne (préparations aux concours non comprises).

### ► Projet Evaluation des Compétences des agents du Sy.MEG (ECAS)

A titre expérimental, la performance des agents du Sy.MEG a été évaluée pour l'année 2011 par leurs supérieurs hiérarchiques directs. Ce temps de dialogue entre encadrants et agents a permis de faire le point sur les missions et les difficultés rencontrées au quotidien.

Cette démarche a été reconduite pour l'année 2012.

### ► Des élus mobilisés

En 2012, le comité syndical s'est réuni 4 fois, pour définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques du syndicat.

36 délibérations ont été adoptées au cours de ces séances parmi lesquelles :

- Le vote du budget 2012
- L'adoption du compte administratif 2011
- L'avenant n°2 au contrat de concession
- Recomposition du Bureau Syndical du Sy.MEG.

Les élus ont été également mobilisés au cours de l'année autour des commissions suivantes :

- Janvier : Commission éclairage public et illuminations
- Mars : Commission finances
- Avril : Commission éclairage festif
- Mai : Commission finances
- Juin : Commission programmation schéma directeur d'électrification ; Commission finances
- Juillet : Commission communication
- Septembre : Commission communication ; Commission appels d'offres ; Commission contrôle de la concession ; Commission finances ; Commission programmation schéma directeur d'électrification
- Octobre : Commission éclairage festif

# LE FONCTIONNEMENT DU SY.MEG

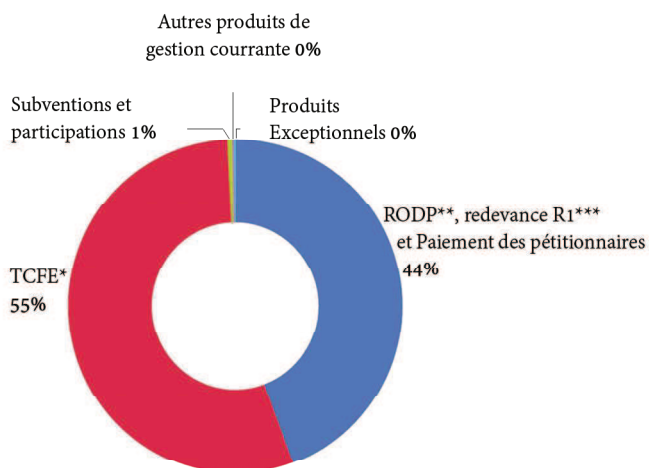
## INDICATEURS FINANCIERS 2012

### ► Etat récapitulatif des dépenses et des recettes

Le montant total des recettes du Sy.MEG en 2012 était de 27 716 903 € pour un total de dépenses de 20 886 089 €.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 710 498,89	8 620 706,10
Investissement	15 175 590,63	19 096 197,28
<b>TOTAL</b>	<b>20 886 089,52</b>	<b>27 716 903,38</b>

### ► Recettes de fonctionnement du Sy.MEG



L'augmentation constatée des recettes de fonctionnement résulte principalement de la TCFE\* (55%) et du recouvrement de la R1\*\*\* et de la RODP\*\* des années antérieures (44%).

\* Taxe sur la consommation finale d'électricité

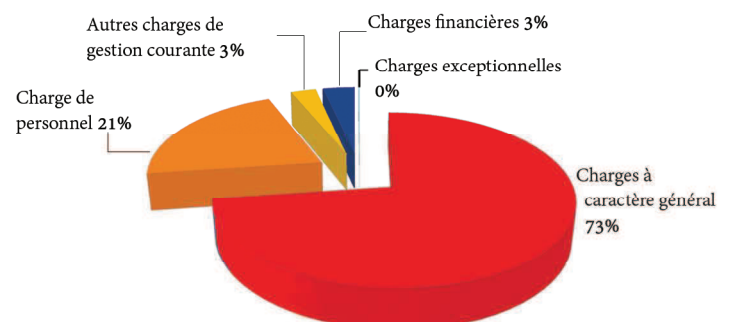
\*\* Redevance annuelle «pour Occupation du Domaine Public»

\*\*\* Redevance 1

### ► Dépenses de fonctionnement du Sy.MEG

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement constituées par les charges à caractère général, 73% et des charge de personnel soit 21%.

Le reste des dépenses de fonctionnement se répartit entre les charges de gestion courantes, 3% et les charges financières (remboursement des intérêts d'emprunt), 3%.



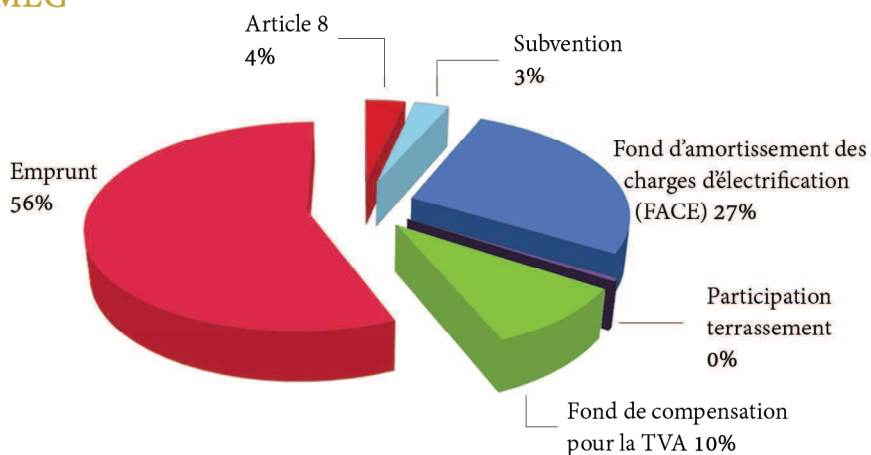
# LE FONCTIONNEMENT DU SY.MEG

## INDICATEURS FINANCIERS 2012

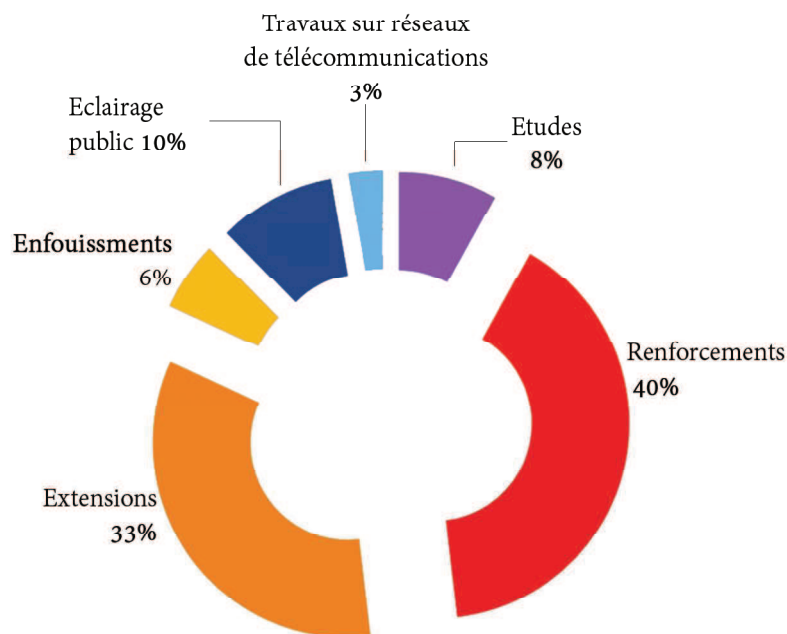
### ► Recettes d'investissement du Sy.MEG

Un nouvel emprunt a été contracté en 2012 et représente 56% des recettes d'investissement.

La mobilisation des dotations du FACE, reste une priorité pour le Syndicat. En 2012, elles représentent 27 % des recettes de la collectivité.



### ► Dépenses d'investissement du Sy.MEG



Toujours dans un objectif d'amélioration du service public, les dépenses d'investissement du Sy.MEG sont constituées essentiellement par les travaux d'extensions (33%) et de renforcement (40%).

Les travaux relatifs à l'éclairage public et à l'enfouissement représentent respectivement 10 % et 6 % des dépenses d'investissement.

#### Le saviez-vous?

L'article 8 est une enveloppe financière versée par EDF pour participer au financement des travaux d'amélioration esthétique des réseaux électriques.

# LE FONCTIONNEMENT DU SY.MEG

## ACTIONS DE COMMUNICATION

*Un nouveau plan de communication pour informer le public.*

*En 2012 la communication institutionnelle auprès des collectivités s'est accentuée et la relation presse s'est développée avec une couverture médiatique forte à chaque événement.*

### ► Samedi 7 Juillet 2012 : inauguration des travaux d'enfouissement à Rifflet Deshaies

En partenariat avec l'AG50, EDF et Orange/France-télécom, le Sy.MEG a réalisé les travaux d'enfouissement des réseaux aériens.

Comptant 220 constructions, le quartier du boulevard Vrai Moun, a également fait l'objet de l'installation d'un éclairage public adapté et performant.

Le site est aujourd'hui un lieu de promenade accessible et sécurisé dont l'éclairage installé veille à préserver la zone de ponte pour les tortues marines située à proximité.



### ► Jeudi 12 juillet 2012 : Prix Sy.MEG

Le Sy.MEG a renouvelé pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la remise du prix récompensant les bacheliers des filières professionnelles en partenariat avec le rectorat et EDF.

Ce prix est l'occasion de renforcer le lien qui existe entre le Sy.MEG et le rectorat.

Le jury a remis 5 prix d'excellence en partenariat avec le Rectorat et EDF.

Une somme de 1 000 euros a été attribuée aux lauréats.



### ► Mardi 14 Août 2012 : Inauguration des travaux d'effacement des réseaux à la Désirade

Dans l'axe principal « Rue Philippe Pain » les réseaux secs ont été enfouis, des mâts d'éclairage équipés de ballasts électronique ont été installés sur un côté. Les ouvrages existants (poteaux, câbles aériens, câbles en façades, autres éléments disgracieux) sont déposés.

Les travaux de la rue « Philippe Pain » d'un montant de 361 659 € HT ont fait l'objet d'un financement réparti entre le Sy.MEG, le Conseil Général, EDF et Orange.

Ce chantier est le fruit de 2 années de concertation et de coordination entre les différents acteurs.



# LE FONCTIONNEMENT DU SY.MEG

## ACTIONS DE COMMUNICATION

### ► 06, 07 et 08 décembre 2012 : 1ère édition des « Journées Lumière »

En partenariat avec l'ADEME, EDF et le SMEM, son homologue de la Martinique, le Sy.MEG a organisé les premières Journées de l'éclairage, les « Journées Lumière », au CWTC de Jarry – Baie-Mahault.

Manifestation de rencontres, d'information et d'échanges autour de l'énergie et singulièrement de l'électricité, les « Journées Lumière » ont cherché à répondre à un besoin exprimé par les collectivités locales, les entreprises et les professionnels de l'éclairage public.



Il est d'ailleurs important de rappeler que les nouvelles normes en vigueur imposent, aux collectivités locales, le renouvellement des sources lumineuses jugées polluantes et peu efficaces à l'horizon 2015, pour une meilleure maîtrise de l'énergie.

Dans un contexte international de réchauffement climatique, cette manifestation avait pour objectif de :

- Sensibiliser les élus et les cadres des communes à la maîtrise de la consommation d'électricité ;
- Informer sur les nouveaux procédés et technologies novatrices en matière d'éclairage public ;
- Apporter une expertise aux collectivités locales.

Ces journées se voulaient être un véritable outil d'aide à la décision pour les élus pour leur permettre de réaliser des économies d'énergie en éclairage public. Il s'agira de leur apporter une véritable expertise.

Informé sur les nouveaux procédés et les technologies novatrices en matière d'éclairage public, compte tenu des défis économiques et environnementaux à relever.

De nombreux exposants (Thorn, Philips, Blachère, Recyclum) étaient présents pour répondre aux questions que se posent les collectivités et leur apporter une expertise.



Echanger à travers des conférences et des ateliers avec des intervenants spécialisés : la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), l'Association Française de l'Eclairage (AFE), BH Technologies, l'ADEME, Dexlum, le Parc National, l'ONCFS, la DEAL, EDF.

Ce sont près de 200 personnes qui ont assisté à cette première édition des « Journées Lumière ».





# LE Sy.MEG

LE SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DE LA GUADELOUPE

*Notre réjean en toute confiance!*

Sy.MEG  
Impasse Guy Cornely  
Zac de Houelbourg - Jarry  
97122 Baie-Mahault

Tel : 05 90 81 38 22  
Fax : 05 90 81 76 67

Horaires d'ouverture au public :  
Lun, Mar, Jeu : 7h30 - 16h30  
Vendredi et Mercredi : 7h30 - 13h00

[www.symeg.net](http://www.symeg.net)